

# BUSSAC Info



N°112 - Jan. • Fév. • Mars • Avril 2012



**ASSISTANCE ADMINISTRATIVE**  
Tous Travaux de Secrétariat

Nathaly PERON  
Pour particuliers, étudiants,  
PME, artisans, associations...  
06 72 10 20 77

**ASSISTANTE DE VIE**  
DEPENDANCE

Catherine TEISSEIRE  
Toilette, aide aux repas,  
ménage, repassage, démarches  
administratives  
06 49 61 98 70 ou 05 46 93 05 79  
catherine.teisseire@wanadoo.fr

**CAFE - BAR**

MONGET Thierry  
05 46 93 65 70  
Ouvert du mardi au samedi  
de 8h à 21h  
Le dimanche de 9h à 13h  
Fermé le lundi

**COACHING - COMMUNICATION**  
RELATIONS HUMAINES

Mme HAZART BRILAC  
175 Route du Val de Charente  
05 46 74 52 96 ou 06 03 03 61 12  
ou 09 75 33 69 61  
cohesioncoach@orange.fr

**COIFFURE MIXTE**

Françoise PLANET  
148 Route du Val de Charente  
05 46 74 26 62  
avec ou sans rendez-vous.

**C S P**  
Chauffage Sanitaire Pelletreau

Sur mesure Chauffage, Solaire,  
Pompe à chaleur, Climatisation.  
Tous sanitaires  
[CSP17100@gmail.com](mailto:CSP17100@gmail.com)  
06 60 32 21 42

**ENTREPRISE DE PEINTURE**

David MARQUISAUD  
11 Chemin de la Grand'Porte  
05 46 92 06 65

**ELECTRICITE**

Stéphane GABRIULT  
38 Chemin de Choisy  
05 46 97 84 46 ou 06 70 01 02 72  
Fax 05 46 74 23 85  
[sgabriault@gmail.fr](mailto:sgabriault@gmail.fr)

**ELECTRICITE**

SARL Michel SARDAIN  
25 Chemin des Deaux  
05 46 93 26 53

**FOREVER LIVING PRODUCTS**  
La Santé au naturel

Jacky et Lucette PAGE  
Distributeurs agréés  
06 61 98 86 28- 06 04 02 25 15  
[jacky.page123@orange.fr](mailto:jacky.page123@orange.fr)  
[infos.page.aloevera@gmail.com](mailto:infos.page.aloevera@gmail.com)

**FROMAGERIE FINE**

Sandrine et Régis MOREAU  
35 Chemin des Motillons  
05 46 74 53 38  
[sandrefrom@aol.com](mailto:sandrefrom@aol.com)

**FROMAGERIE JACQUES**

Marchés de Saintes  
Saint Jean et Jonzac  
Plateaux sur commande  
05 46 74 09 57  
06 87 83 64 91

**GARAGE - STATION SERVICE**

Dominique PEROCHAIN  
Réparation mécanique  
toutes marques  
155 Route du Val de Charente  
05 46 74 41 12

**INFIRMIER LIBERAL**

Thierry THIBAudeau  
34 Chemin des Grands Champs  
05 46 93 44 00

**INFIRMIERE**

Patricia MARKO  
1 Allée des Chaumes  
05 46 93 98 79

## SOMMAIRE

**BUSSAC INFO**

**BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

**N° 112**

**Janvier - Février - Mars - Avril 2012**

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J. Luc Marchais - D. Pubert  
C. Chatelier - J. Barbot - M. C. Allinand - M. Ferreirc

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Etoile Delavaud

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac,  
Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Au dos : Ecole Gustave Courbet, château,  
rétable et tableau de l'Assomption, bordure de  
Charente à la Grave, les moutons du Paviot,  
sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux,  
moulin de Rochefollet

- Page 2 Petites annonces -  
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

### **Informations municipales**

- Page 4 Conseil municipal du 28/02/2012
- Page 5 Conseil municipal du 03/04/2012

### **Informations locales**

- Page 7 Etat civil
- Page 8 Informations CDC
- Page 9 Ca s'est passé à Bussac
- Page 11 Vie paroissiale
- Page 12 Le point sur les travaux
- Page 15 CCAS
- Page 16 Nouvelles de la bibliothèque

#### **Pages centrales**

- Page 17 *Hommage à Guy CHAPUIS*
- Page 18 *Exposé sur l'église*
- Page 20 *Bussac sous la neige*

- Page 21 Nouvelles de l'école
- Page 24 Accueil périscolaire

### **Associations**

#### **Foyer rural**

- Page 26 Mot du Président
- Page 27 Activités des sections
- Page 34 **Fiesta loca**
- Page 35 **Revue de presse**

### **MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE**

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

**Ouverture au public** : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00  
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

## DATES A RETENIR ...

### ➤ JUIN

02 : Randonnée pédestre semi nocturne

03 : Brocante

16 : Gala de danse

### ➤ JUILLET

07 : Soirée moules – frites

14 : Méchoui

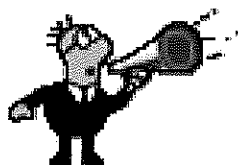
21 – 22 : Rallye de Saintonge

### ➤ AOÛT

25 : Jeux inter villages

### ➤ SEPTEMBRE

23 : Journée champêtre



## PETITES ANNONCES

### A VENDRE

#### MOTO SUZUKI grise 600 RF

Excellent état, pot rémus, pneus neufs,

Aucun frais à prévoir

2000 € à débattre

A contacter au

05 46 93 17 05 ou 062217 09 04

Lycéenne sérieuse de 18 ans recherche garde d'enfants pour les mois d'été et week-end. Possibilité de soutien scolaire. Propositions d'activités.

Contactez le 06 04 05 41 61

Cherche heures de ménage ou heures d'aide à domicile pour enfants ou personnes âgées

Tel : 06.24.74.69.23

## COIN INTERNET



### ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

[www.17-numerique.fr](http://www.17-numerique.fr)

Pour trouver facilement de bons tarifs pour commander des photos ou créer son album sur les sites de tirages de photos :

[www.tousleslabos.com](http://www.tousleslabos.com)

[www.monalbumphoto.com](http://www.monalbumphoto.com)

Toute l'actualité informatique et high-tech : jeux vidéos, astuces et logiciels à télécharger :

[www.01net.com](http://www.01net.com)

Pour trouver des bourses d'échange de végétaux :

[www.troc-aux-plantes.com](http://www.troc-aux-plantes.com)

[www.graines-et-plantes.com](http://www.graines-et-plantes.com)

**Horaires d'été Mairie**  
**Ouverture au public**  
**Du 9 juillet au 20 Août**  
**8h – 12h**

## ELECTIONS LEGISLATIVES

**10 JUIN 2012**

**17 JUIN 2012**

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h

## PLACE DES CHAUMES



**PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : Le jeudi de 17 à 20 heures**

Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77

## Editorial

La commune de Bussac sur Charente vient de perdre un de ses administrés les plus remarquables en la personne de Guy CHAPUIS.

Il est arrivé à Bussac avec sa famille en 1969, et a très vite été élu au conseil municipal, d'abord en temps que Maire-Adjoint en 1971.

Elu Maire dès 1977, réélu à quatre reprises, Guy CHAPUIS, accompagné de Jean DANIAUD, a mené une politique de développement communal dont nous bénéficions aujourd'hui : visionnaire, il a toujours privilégié l'intérêt général et a porté son attention sur la situation des gens qui en avaient besoin. Les élus qui l'ont accompagné dans ses mandats successifs peuvent en témoigner.

Un hommage particulier lui a été rendu lors de la cérémonie de ses obsèques à l'église de Bussac sur Charente, comme vous pourrez le lire en page centrale de ce numéro de Bussac Info.

L'actualité, c'est aussi le scrutin des 22 avril et 6 mai : il a été marqué, à Bussac, par une très forte participation des électeurs de la commune ; en effet près de 90 % des administrés inscrits sur les listes électorales se sont déplacés pour exprimer leur choix, soit 88,82 % pour le premier tour et 90,05 % pour le deuxième.

Il est de tradition que l'élection du Président de la République mobilise les gens et encore une fois la population a respecté cette habitude, souhaitons que les élections législatives à venir motivent autant la population, afin que le peuple choisisse le projet qu'il veut pour son pays.

Enfin, après la campagne, une image forte restera dans les mémoires, celle du Président en exercice accompagné de celui que le peuple vient de choisir pour célébrer et honorer ensemble toutes les victimes de la guerre à l'occasion du 8 mai. A l'arc de triomphe.

Image symbole de la démocratie dont nous devons tous être fiers et que nous devons tous protéger face aux dangers des extrémismes de tous genres.

Bon été à tous

**Christophe DOURTHE**

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2012

### 1- Vente d'un véhicule communal.

Le Maire informe le Conseil municipal que le véhicule "Super 5" ne peut plus être mis en circulation. Suite à la proposition d'un acquéreur, le Conseil municipal accepte de le vendre au prix de 200 € pour destruction et pièces. Il autorise le Maire à entreprendre les formalités nécessaires.

### 2- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion.

Le Maire expose :

-l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

-que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ; Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ; DECIDE :

Article unique : La Commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées. Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

Agents affiliés à la CNRACL :

Décès, Accident du travail - Maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie/Longue durée, Maternité - Paternité - Adoption,

Agents non affiliés à la CNRACL :

Accident du travail - Maladie professionnelle, Maladie grave, Maternité - Paternité - Adoption, Maladie ordinaire. Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la Commune une ou plusieurs formules. Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2013.

Régime du contrat : capitalisation.

### 3- PPRI : enquête publique.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une enquête publique, sur le projet de plan de prévention des risques inondation par débordement du fleuve Charente sur la Commune, a lieu du 20

février 2012 au 23 mars 2012. Il précise qu'il a rencontré le Commissaire - enquêteur et lui a donné son accord sur le plan présenté. Le Conseil municipal prend connaissance du dossier et émet un avis favorable.

### 4- Station d'épuration : vente de parcelles à M. et Mme GIRARD.

Dans le cadre des acquisitions/ventes nécessaires à l'implantation de la station d'épuration, les parcelles cadastrées section AB n°250, 251, 256 et 555 seront vendues à M. et Mme Jean-Pierre GIRARD. La superficie totale est de 6355 m<sup>2</sup>. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

### 5- Station d'épuration : vente d'une parcelle au Syndicat des Eaux.

Dans le cadre des acquisitions/ventes nécessaires à l'implantation de la station d'épuration, la parcelle cadastrée section AB n°554 (issue de la division de la AB 257) sera vendue au Syndicat des Eaux. La superficie totale est de 950 m<sup>2</sup>. Le prix de vente est fixé à 0,30 € le m<sup>2</sup>, soit 285 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

### 6- Modification du temps de travail de 2 agents communaux.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que suite au transfert de 3 agents à la Communauté de Communes du Pays Santon, il y a lieu d'actualiser le temps de travail de chacun d'entre eux. Il convient de rappeler que l'agent de restauration voit la totalité de son temps de travail prise en charge par la Communauté de Communes. Il ne figure donc plus dans le tableau des effectifs de la Commune. Pour ce qui est des 2 autres agents qui aident à la restauration, leur temps de travail est ainsi modifié : l'un de 17,10/35ème à 9,10/35ème, l'autre de 12,80/35ème à 3/35ème. Le Conseil municipal prend acte de ces modifications.

### 7- Affaire Commune de Bussac sur Charente/ ROULIN : encaissement de la somme due par M. ROULIN et versement à GROUPAMA.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, dans l'affaire qui oppose la Commune à M. ROULIN Marc, l'Arrêt de la Cour de Cassation du 08/11/2011 stipulait que M. ROULIN se devait de verser 2 500 € à la Commune. Le Conseil municipal accepte l'encaissement de cette somme et constate que les 2 250 € qui sont dus à l'assureur de la Commune, GROUPAMA, lui seront versés parallèlement.

### 8- Vote d'une subvention au SAS avant le vote du Budget.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la

délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2011 qui acceptait la convention à intervenir entre le SAS et la Commune pour la réfection de la Fontaine du Vieux Bourg. Il propose à l'assemblée d'allouer dès maintenant la subvention forfaitaire de 1 200 € citée dans la dite convention. Le Conseil municipal accepte cette proposition et s'engage à reprendre la dite dépense au BP 2012.

**9- Demande d'aide financière auprès de la Saintonge Romane**

Le Maire informe le Conseil municipal que la

Commune souhaite s'associer à l'organisation du 1er Marché de Printemps proposé par le Foyer Rural, en y invitant PIQTHIU. Les différentes factures (celles de PIQTHIU, des légumes pour la soupe et du vin) seront réglées par la Commune. Le Conseil municipal sollicite donc l'aide financière de 44% sur la dépense totale HT proposée par la Saintonge Romane au titre des Fonds Européens (Programme Leader). Il autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer la convention à intervenir.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2012

**1- Vote du Compte Administratif 2011.**

Après sa présentation par M. Bernard COUTEAU, Maire - Adjoint, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2011 établi par le Maire.

**2- Approbation du Compte de Gestion du Receveur.**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion établi par le Receveur.

**3- Affectation du Résultat.**

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5). Après avoir approuvé le compte administratif 2011 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de : 148 002,21 €.

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

un solde d'exécution global de 42 276,49 €, un solde de restes à réaliser dépenses de 32 203,03 € et un solde de restes à réaliser recettes de 0€, entraînant un besoin de financement de 74 479,52 € VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2011, CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2011 décide d'affecter au budget de l'exercice 2012 le résultat comme suit :

-report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 23 522,69 € et affectation au 1068 de 124 479,52 €

**4- Vote du taux des taxes 2012.**

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 1,5% le taux de la taxe d'Habitation et du Foncier Bâti. Le taux du Foncier Non Bâti reste inchangé.

	Taux 2011	Taux 2012	Produit attendu pour 2012
Taxe d'Habitation	10,81	10,97	162 246
Foncier Bâti	21,44	21,75	182 327
Foncier non Bâti	41,60	41,60	10 941
		Total	355 514

**5- Attribution des subventions 2012.**

Après examen des différentes demandes, le Conseil municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

Ass. Dle pour la lecture Bibliobus	170 €
Les Restos du Cœur	100 €
Secours Catholique	60 €
Collège A. d'Aubigné	
22 € X 16 élèves + 92 € reliquat 2011	444 €
APMAC	77 €
ONAC	60 €
ADMS 35 € X 5 élèves	175 €
Foyer Rural	1 400 €
S.P.A	312 €
S.A.S	1 200 €
	-----

TOTAL : 3 998 €

Cette somme sera prévue au C/6574 du Budget Primitif 2012.

**6- Vote du Budget 2012.**

M. le Maire présente la section de fonctionnement du Budget Primitif 2012 et par la suite la section d'investissement qui s'équilibrent ainsi :

-dépenses et recettes de fonctionnement :

650 788,69 €

-dépenses et recettes d'investissement :

306 548,30 €

**7- Centre aquatique : participation de la Commune pour son personnel.**

Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil communautaire a proposé que chaque collectivité membre de la CDC puisse faire bénéficier son personnel d'entrées nominatives (2 adultes et 2 enfants) à tarif préférentiel soit 5 € par agents. Le Conseil municipal accepte cette proposition et informera la Communauté de Communes du Pays Santon que 3 agents sont intéressés. La somme de 15 € sera inscrite au Budget 2012.

**8- Règlement de frais liés à une décision de justice : affaire Commune de Bussac sur Charente/M. Marc ROULIN.**

Le Maire rappelle au Conseil municipal les termes

du Jugement en date du 5 juillet 2011 par lequel M. ROULIN a été condamné à verser à la Commune la somme de 750 €. Il propose de procéder à l'établissement du titre et au versement de la somme correspondante à Groupama, compagnie d'assurance qui est intervenue dans le cadre de la protection juridique de la commune. Le Conseil municipal accepte ces propositions.

**9- Répartition 2012 du produit des amendes de police perçu en 2011 : demande d'aide à l'acquisition d'une signalisation horizontale et verticale dans le cadre de petites opérations de sécurité.**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que,

chaque année, dans le cadre du fonds de répartition du produit des amendes de police, il est possible d'obtenir une aide financière selon des critères d'éligibilité pour l'acquisition de signalisation horizontale et verticale. Il présente les devis des entreprises suivantes :

- SIGNATURE S.A.S d'un montant de 943,40 € HT
- Syndicat départemental de la voirie d'un montant de 1 100,31 € HT

Le Conseil municipal sollicite donc une aide au titre des amendes de police pour la mise en place d'une nouvelle signalisation en différents points de la Commune.

## **RESULTATS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2012**

### **1<sup>er</sup> TOUR**

**INSCRITS : 985**  
**VOTANTS : 869**  
**EXPRIMES : 846**

<b>Mme Eva JOLY :</b>	<b>10</b>
<b>Mme Marine LE PEN :</b>	<b>161</b>
<b>M. Nicolas SARKOZY :</b>	<b>202</b>
<b>M. Jean-Luc MELENCHON :</b>	<b>126</b>
<b>M. Philippe POUTOU :</b>	<b>12</b>
<b>Mme Nathalie ARTHAUD :</b>	<b>8</b>
<b>M. Jacques CHEMINADE :</b>	<b>1</b>
<b>M. François BAYROU :</b>	<b>72</b>
<b>M. Nicolas DUPONT-AIGNAN :</b>	<b>21</b>
<b>M. François HOLLANDE :</b>	<b>233</b>

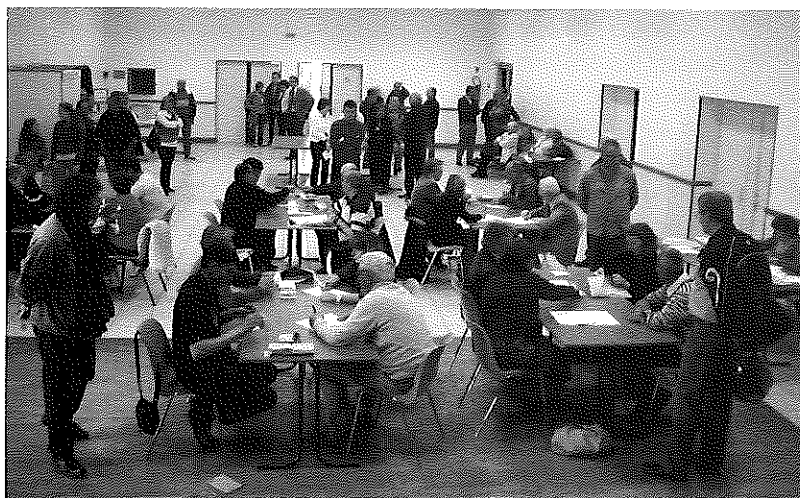


Félicitations au civisme des bussacais qui s'est confirmé jusque dans la participation au dépouillement...

### **2ème TOUR**

**INSCRITS : 985**  
**VOTANTS : 887**  
**EXPRIMES : 825**

<b>M. François HOLLANDE :</b>	<b>463</b>
<b>M. Nicolas SARKOZY :</b>	<b>362</b>





# Etat civil



## Naissance

*Bussac-info est heureux de saluer la venue de :*

- Ellora GROLAUD née le 13 avril 2012, fille de M. GROLAUD Nicolas et Mme LAGUERRE Françoise, 16 Chemin du Bois Perrin
- Eloïse BERCUING née le 7 mai 2012, fille de M. et Mme BERCUING Benoit, 11 Chemin des Grands Champs

## Décès

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :*

- M. RATEAU Gilles décédé le 28 janvier 2012 à Bussac sur Charente
- M. RHE Paul décédé le 15 avril 2012 à Saintes
- Mme GRAVAILLAC Marie-Madeleine décédée le 4 mai 2012 à Saintes
- Mme BERRONEAU Marie-Claude décédée le 13 mai 2012 à Saintes
- M. CHAPUIS Guy décédé le 14 mai 2012 à Saintes

*La famille de M. Paul RHE transmet ses remerciements à toutes les personnes qui se sont manifestées par leur présence ou par leur marque de sympathie.*

*Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, Mme Chapuis remercie chaleureusement le Conseil Municipal, le personnel communal, le Foyer Rural, les élus et personnel de la CDC, ses voisins et les habitants de Bussac qui lui ont fait l'amitié d'assister aux obsèques de son mari ou lui ont manifesté une marque de sympathie.*

## LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la Journée Défense Citoyenneté (J.D.C), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la J.D.C, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : [bsn-poi.sga@defense.gouv.fr](mailto:bsn-poi.sga@defense.gouv.fr)  
Tél : 05.49.00.24.44  
Fax : 05.49.00.22.81  
Courrier : Centre du Service National de Poitiers  
BP 647  
86023 POITIERS CEDEX

## OBJECTIF CITOYEN



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???



SGA

## INFO CDC ...

« **Aquarelle** » le centre aquatique pour toute la famille ouvre début juillet !

*Bassins de natation ou de loisirs, toboggan, boule à vague, spa, hammam, squash ou beach volley, Aquarelle offre une large palette d'activités pour toute la famille ! Il ouvre début juillet.*



### Visite découverte les 23 et 24 juin !

Visitez Aquarelle en avant-première les 23 et 24 juin lors d'un week-end placé sous le signe de la découverte et de l'amusement.

De 10h à 18h, Aquarelle vous ouvre ses portes pour une visite insolite. Des bassins aux terrains de squash, de l'espace détente à la chaufferie, bref du sol au plafond, laissez-vous guider par notre équipe à la découverte d'Aquarelle.

Bougons, enthousiastes, rêveurs ou poètes, mais toujours attachants, nos drôles de guides vous expliqueront tout ce qu'il faut savoir sur Aquarelle. Laissez-vous surprendre par cette visite ludique et insolite.

### Tirage au sort

Lors de ce week-end, remplissez un bulletin d'inscription pour participer au tirage au sort et gagnez des entrées gratuites pour Aquarelle et de nombreux lots tels que des serviettes, des sacs de plage, des casquettes, des Tee-shirts...

### Exposition

Retrouvez en images et en photos les principaux équipements d'Aquarelle, ses activités, les grandes étapes du chantier.

**Aquarelle, centre aquatique de Saintes**  
Allée de la Guyarderie  
17 100 Saintes  
0546923505  
**Réseau Buss : ligne 1 – Arrêt Aquarelle**

# Ca s'est passé à Bussac...

## Cérémonie du 8 mai 2012

Les Bussacais se sont réunis pour commémorer le 67ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. Le temps pluvieux n'a pas permis d'organiser le cortège habituel entre la mairie et le cimetière. C'est donc en voiture que les musiciens de l'ADMS ont rejoint les nombreux Bussacais qui étaient venus assister à la cérémonie.

Monsieur Guérif a lu un message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.

Monsieur le Maire a ensuite donné lecture du message de Monsieur Marc LAFFINEUR, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants.

Jean Daniaud a procédé à l'appel des soldats de la commune morts pour la France.

Dans son mot de remerciement, Monsieur le Maire a rendu hommage à Paul Rhé, décédé récemment. Ancien combattant d'Algérie, ancien conseiller municipal, Paul était un fidèle des cérémonies au monument aux morts de la commune.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert par la Municipalité.



### **Message de l'UFAC, 8 mai 2012**

*Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre*

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans conditions devant les Armées alliées.

Le fascisme hitlérien qui conduisit les peuples européens au désastre, était vaincu. La guerre en Europe prenait fin, mais la Seconde Guerre mondiale n'allait se terminer qu'après la capitulation, le 2 septembre 1945, du militarisme japonais.

En ce jour anniversaire, rendons hommage aux innombrables victimes civiles et militaires des combats meurtriers, des bombardements aériens, de la captivité, de l'internement, de la déportation, des exécutions, des exterminations et des génocides. Il y a soixante-dix ans, le 8 novembre 1942, les Forces alliées, sous le commandement du général Eisenhower, débarquaient au Maroc et en Algérie. Les armées françaises stationnées en Afrique du Nord, jusque-là sous l'autorité du gouvernement de Vichy, rejoignaient celles de la France Libre qui avaient répondu dès le mois de juin 1940, à l'Appel du Général de Gaulle.

Puis, ce fut la campagne d'Italie avec notre Armée d'Afrique et son Corps expéditionnaire sous les ordres du Général Juin, le débarquement de « ceux de Leclerc » en Normandie, « ceux de De Lattre » en Provence. Autant d'opérations militaires auxquelles la Résistance française contribua grandement par son action permanente sur le terrain.

Saluons le courage et le sacrifice de tous ces soldats de Métropole et d'Outre-mer, des Alliés et des Résistants de tous les pays.

Souvenons-nous ! Beaucoup d'entre eux ont sacrifié leur vie. Que ces pages d'Histoire soient transmises aux jeunes générations. L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre engage les forces vives de la Nation et particulièrement la jeunesse, à construire un monde de paix, de solidarité, de fraternité et de progrès.

Vive la République ! Vive la France !

## **Récit des festivités à Bussac, il y a 67 ans à l'occasion du 8 MAI 1945** **par Jean DANIAUD ancien Bussacais et 1<sup>er</sup> Adjoint de 1971 à 2001**

### **Souvenirs....**

8 Mai 1945 : la signature de la capitulation de l'armée allemande face à l'armée française et ses alliés est célébré dans la liesse les 8, 9, et 10 mai à Bussac !

#### **LE 08 MAI 1945 :**

Le maire de l'époque (un vrai républicain) invitait en début d'après-midi son conseil municipal pour organiser les cérémonies.

Aussitôt, le garde champêtre, « Nénesse » tambour en mains et képi sur la tête, passait dans tous les villages de la commune (à pied !) pour transmettre la nouvelle, et inviter la population à se rassembler autour des festivités. A son retour, ce célibataire prit son repas avec le maire et sa famille. Durant l'après-midi, un groupe de voisins et amis préparaient un feu de joie entre les Abelins et Beauchail. Un arbre d'une dizaine de mètres fut abattu, transporté et planté au milieu d'un champ, garni autour du pied d'une charrette de « javelles »(sarments de vignes)

Allumé à la tombée de la nuit, il rassembla une centaine de Bussacais, chantant et dansant, attirés par le bouche à oreille, la lueur du feu et la gaîté qui y régnait...

Le feu éteint, les voisins des villages proches et amis, se rassemblèrent au domicile du maire, repoussant dans la grande pièce table et chaises. Un tourne disque permit aux chants et danses de se poursuivre une partie de la nuit, le tout bien arrosé de vin en « touques » (bonbonnes de verres), disposées sur la table...Et à force d'écouter « le brave »(surnom) lui dire « Boit un côté », le « marchand d'heutres » (ex marchand d'huîtres)s'est écroulé dans l'herbe à côté du puits !

#### **LE 09 MAI 1945 :**

Les Bussacais se retrouvèrent en fin d'après-midi sur la place de l'église, face à la mairie (de l'époque) où pavoisait un immense drapeau tricolore, comme sur la plupart des maisons de la commune...Les festivités débutèrent par des chants et des danses, au son des tourne disques apportés par les habitants, et se poursuivirent avec des conversations menées bon train, autour de 2 petits fûts avec robinets (blanc et rouge), posés sur une ancienne pierre tombale restée près du mur (où existe maintenant un garage). La soirée se termina également tard dans la nuit, chacun rentrant à pied bien entendu, car il n'y avait pas de voitures à l'époque, et les vélos étaient difficiles à conduire à cause de la fatigue sans doute....

#### **LE 10 MAI 1945 :**

A la tombée de la nuit, un film fut projeté, offert par un Bussacais amateur, avec un documentaire sur la vie de notre village ainsi qu'un film de Charlot. Cette projection se déroula sous un hangar agricole de l'époque (actuellement garage situé 22 chemin du vieux bourg) avec un grand drap blanc tendu sur le grenier du fond, et des planches sur des caisses en bois, servant de sièges. A la suite, les plus jeunes, moins fatigués, se retrouvèrent sur la place de l'église pour renouveler la bonne ambiance de la veille, mais de façon plus raisonnable, car il fallait bien reprendre le travail le lendemain...

Ces trois jours de commémoration avaient permis de rassembler tous les Bussacais : jeunes, anciens, de toutes professions et sensibilités, dans un élan républicain et citoyen. (Bussac a d'ailleurs toujours conservé cet élan, pour preuve le taux de participation de 90% lors des dernières élections présidentielles).

Pour l'anecdote, les 6,7 et 8 Mai une gelée de printemps avait détruit la récolte des vignes, des fruitiers et partie des jardins...et malgré les pleurs, tous se sont quand même retrouvés dans la gaîté pour célébrer cet événement tant attendu par tous !

Un grand MERCI à Jean d'avoir pris la peine de retranscrire ses souvenirs sur un moment de la vie de notre commune... Tous les témoignages de ce type ainsi que des images d'époque seront les bienvenus pour que notre journal puisse perpétuer la mémoire bussacaise...

## Vie paroissiale

Cette année la messe des Rameaux a été l'occasion d'un important rassemblement à l'église; beaucoup de Bussacais mais aussi des croyants venus des communes voisines.

Le jour du vendredi saint, comme annoncé, nous avons eu un temps de prière à l'église de Bussac pour le Chemin de Croix. Cette année un prêtre s'est joint au groupe d'une vingtaine de croyants.

C'est un prêtre indien, le Père Charles venu de son pays à Paris pour faire ses études, qui a été détaché dans notre secteur paroissial. Nous aurons sans doute l'occasion de le revoir et probablement lors de notre fête paroissiale du 15 août.

Nous rappelons que les messes et les différentes activités de notre secteur paroissial sont affichées aux portes de l'église.

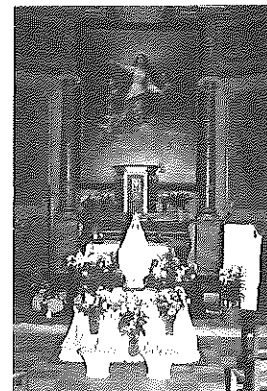
Nous vous informons que suite au projet diocésain de notre Evêque Mgr Bernard Housset intitulé « Baptisés, semeurs d'Évangile », un groupe s'est constitué sur notre commune pour partager un temps d'approfondissement spirituel sur le thème du sacrement du Baptême.

Trois réunions sont prévues ; la première a été fixée au 10 mai (lieu et heure restent à préciser) .

Pour toute information vous pouvez contacter Josette Cazaunau au 06 3312 06 00.

Vous serez les bienvenus

Pour terminer nous vous rappelons que la campagne du Deniers de L'Eglise est lancée. Comme vous le savez, l'église ne reçoit aucune subvention, seule la générosité de ses fidèles et des bénévoles assurent sa vie ....mais tout n'est pas gratuit !



### Mot du nouveau curé de la paroisse

Voici quelques lignes, pour me présenter à vous. Je suis, depuis septembre, le nouveau Curé du Secteur pastoral de Saintes Rive droite et donc de Bussac sur Charente.

Votre commune fait partie de ce secteur qui, outre le quartier saintais de Saint Pallais, comprend aussi Chaniers, Saint Vaize, La Chapelle des Pots et Fontcouverte.

Après avoir été, pendant près de 15 ans, aumônier de lycéens et collégiens, puis responsable de la Pastorale des jeunes, pour notre diocèse, j'ai été curé des grands secteurs

de Pons et Gémozac de 2007 à 2011.

Je suis maintenant votre curé, mais j'ai aussi des missions extérieures : je suis Vicaire épiscopal, cela veut dire que je suis un des collaborateurs directs de Monseigneur Bernard Housset, notre évêque et je suis plus particulièrement chargé de suivre les prêtres et les prêtres des doyennés de Saint-Jean d'Angély et de Haute Saintonge (Jonzac). J'accompagne aussi les séminaristes (des jeunes qui se préparent à être prêtres), ils sont 3 actuellement.

Je suis très heureux de vous rejoindre, dans ce secteur, que je continue de découvrir.

Pour faire connaissance, je suis prêt à répondre à toutes les invitations, en réunissant quelques familles.

Je souhaite, que notre communauté chrétienne soit ouverte, accueillante et fraternelle, heureuse de partager sa foi chrétienne. Il est important que les chrétiens puissent se réunir dans chaque commune pour donner un beau signe de vie chrétienne. Les initiatives locales sont les bienvenues. Il est bon aussi, d'élargir nos horizons déjà au niveau de l'ensemble de notre secteur.

Des temps de rencontre ou de célébrations, vous sont proposés régulièrement.

Nous avons vécu de belles messes de Pâques, particulièrement avec les baptêmes de 5 adultes, à la veillée Pascale. Le prochain rendez-vous sera notre repas paroissial champêtre : Le samedi 30 juin 2012 chez Madame et Monsieur Jean-Pierre Cazelle 10 Impasse Fazilleau à Chaniers.

Au programme :

18h30 : messe en plein air

19h30 : apéritif, repas partagé (chacun apporte de quoi constituer un buffet froid à partager)

21h00 : animation avec les enfants A la tombée de la nuit : feu de la Saint Jean.

**Vous êtes tous invités. A très bientôt**

Père Bertrand Monnard, Tél : 05.46.92.07.21

11

## Un point sur les travaux ..

### Voirie :

Les travaux d'entretien des voies communales sont réalisés régulièrement. La pose d'enrobé, le broyage ou la tonte des bas-côtés commencent à reprendre un rythme soutenu en cette période.

Le chemin des Deaux qui reçoit une circulation conséquente se dégrade régulièrement, le revêtement s'arrache sur les bas-côtés. Pour remédier à ce problème, les employés communaux vont établir une bande de calcaire maintenue par un apport de terre. Cette partie sera ensuite goudronnée.



### Enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux au village des Ablains sont en cours. Les conditions météorologiques ont quelque peu retardé ce chantier.

Après le raccordement de toutes les habitations et la pose des candélabres pour l'éclairage public, interviendra la dépose de tous les poteaux et câbles existants.

La commune a profité de ce chantier pour résoudre des problèmes importants d'écoulement des eaux pluviales dans ce secteur. Ces eaux qui avaient tendance à stagner sur la chaussée rendaient ce secteur dangereux à la circulation.



### Ecole :

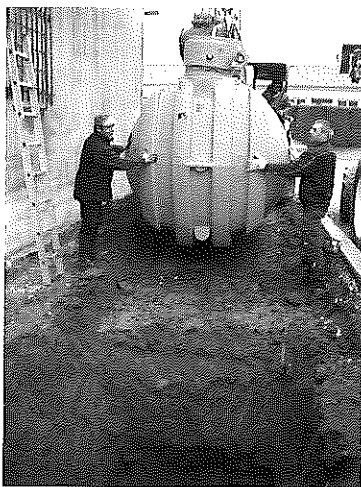
Le panneau de signalisation clignotant situé au niveau du passage piéton a été changé.

### Espaces verts :

Le massif construit en bas de la route de Beauchail est terminé. Il a permis d'embellir le carrefour.



Un des investissements prévu au budget 2012 a été réalisé. Une



citerne de récupération des eaux pluviales a été installée à côté de l'atelier municipal. D'une capacité de 5 m<sup>3</sup>, elle collecte l'ensemble de l'eau des toitures de la mairie et de l'atelier. Cette citerne est équipée d'un filtre et d'une pompe. Elle permettra l'arrosage des massifs et le nettoyage des outils et des véhicules. Son installation effectuée par les employés communaux a été réalisée fin avril pour profiter au maximum de l'épisode pluvieux qui a touché notre région. Le résultat est concluant puisque son remplissage s'est effectué en moins d'une semaine.

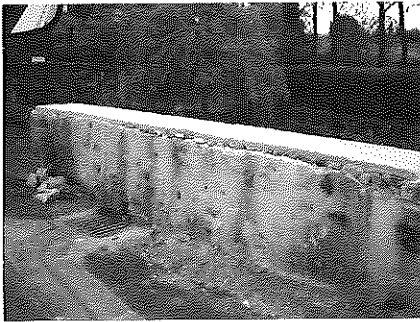
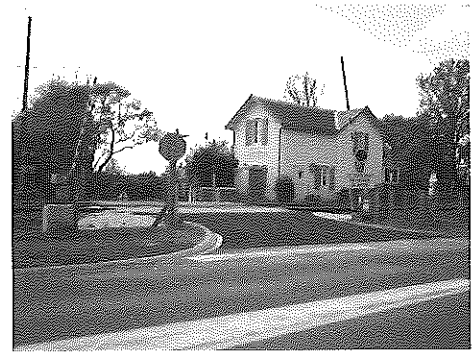
Les particuliers qui seraient intéressés par ce type d'installation peuvent bénéficier d'aides auprès du Conseil régional de Poitou Charentes.

A la rubrique faits divers : *Un vol de 5 tuteurs a été constaté dans la haie plantée cet automne derrière le cimetière. C'est un acte regrettable, et un bien mauvais exemple pour les enfants de l'école qui sont associés au projet de plantation et de suivi de cette haie.*

### Sécurité routière :

Des travaux ont été effectués sur le passage à niveau 240, au Pontreau. Les élus ont évoqué avec les équipes de la SNCF présentes sur place la dangerosité de ce passage à niveau. En effet, l'espace entre les voies et la route départementale est très étroit. Cela ne permet pas à un engin agricole de s'arrêter en sécurité avant d'emprunter la route départementale.

Peu de solutions semblent envisageables. Les responsables de la SNCF évoquaient la possibilité de fermer ce passage à niveau, mais les solutions d'accès à ce secteur sont très limitées par ailleurs.



### Fontaine :

Après la fontaine du Vieux bourg rénovée récemment par les équipes du SAS, c'est au tour de celle des Guilloteaux.

Cette fois, il s'agit de changer les pierres du pont qui s'étaient dégradées depuis les travaux de remise en état de la fontaine.

La municipalité avait sollicité le SAS afin de rénover ce patrimoine de grande qualité.

### Collecte des ordures ménagères

La municipalité travaille à la résolution des problèmes liés à la réorganisation de la tournée des camions de collecte des ordures ménagères. Une réunion sur le terrain s'est tenue entre les représentants de la Communauté de communes et Monsieur Couteau, maire adjoint, afin de déterminer les secteurs qui nécessitent des aménagements.

Trois secteurs nécessiteront l'acquisition de terrains et la réalisation d'aménagements pour que les camions puissent manœuvrer. Il s'agit du Grand village, du chemin des Roderies et de l'impasse des pièces de Montvolland.

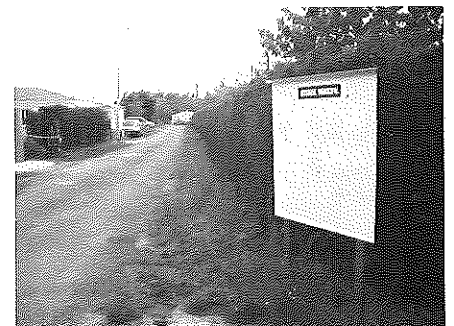


La commune se charge de négocier avec les propriétaires concernés et réalisera les travaux nécessaires dans les meilleurs délais.

Dans d'autres secteurs, des travaux d'aménagement pour le regroupement des containers sont nécessaires. Un espace a ainsi été aménagé chemin des Deaux, à l'angle du chemin des Quartiers pour les trois maisons situées au bout du chemin. Des travaux sont également prévus impasse des Chaumes.

### Panneau d'informations municipales

Le panneau d'informations municipales des eaux a été déplacé. Il se situe désormais chemin des Quartiers à l'angle du petit chemin rural.

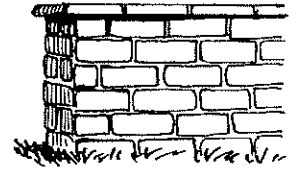




## Question d'urbanisme : La déclaration préalable de travaux

**La déclaration préalable** est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.



### Travaux concernés

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> ou 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m<sup>2</sup> est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU). Toutefois, entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m<sup>2</sup>,
- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

### Démarches

#### Constitution du dossier

L'intéressé doit déclarer son projet au moyen de l'un des formulaires suivants :

- cerfa n°13703\*02 pour les demandes tenant à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes,
- cerfa n°13404\*02 pour les demandes tenant à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions.

Le formulaire doit être complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de déclaration préalable de travaux.

#### Dépôt du dossier

Le dossier doit être envoyé en 2 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où se situe le terrain. Des exemplaires supplémentaires sont parfois nécessaires si les travaux ou aménagements sont situés dans un secteur protégé (monument historique, réserve naturelle, parc national...).

La mairie délivre un récépissé avec un numéro d'enregistrement qui mentionne la date à partir de laquelle les travaux pourront débuter en l'absence d'opposition du service instructeur.

#### Instruction de la demande

Le délai d'instruction est généralement de 1 mois à compter de la date du dépôt de la demande.

Un extrait de la déclaration préalable doit faire l'objet d'un affichage en mairie dans les 8 jours qui suivent son dépôt et ce pendant toute la durée de l'instruction, c'est-à-dire pendant au moins 1 mois.

#### Décisions de la mairie

**En cas d'acceptation :** Lorsque la déclaration préalable a été acceptée, le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à partir de la date d'obtention pour commencer les travaux. Passé ce délai, la déclaration préalable n'est plus valable.

Une fois que les travaux ont commencé, ils ne doivent pas être interrompus pendant plus d'une année.

**En cas de refus :** Lorsqu'une déclaration préalable a été refusée, le demandeur a la possibilité de demander à la mairie de revoir sa position. Cette demande s'effectue dans les 2 mois suivant le refus par lettre recommandée avec avis de réception.

**En l'absence de réponse :** La décision de la mairie peut ne pas donner lieu à la délivrance d'un document écrit au terme du délai d'instruction de 1 mois. L'absence d'opposition au terme de ce délai vaut décision tacite de non-opposition à la réalisation du projet.



## CCAS ...

### Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2<sup>ème</sup> mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie

### Aide à domicile

Si vous souhaitez intervenir auprès des particuliers à leur domicile pour le ménage, repassage, courses, aide aux personnes âgées, etc...merci de vous faire connaître en mairie avec vos nom, adresse, et n°de téléphone. Merci de préciser la liste des tâches que vous pouvez assurer. Nous pourrons ainsi transmettre vos coordonnées aux personnes qui nous en font la demande.

### Voyages scolaires et séjours de vacances pour vos enfants

Nous vous rappelons qu'ils peuvent être en partie financés par le CCAS sous condition de ressources.

Adressez votre demande en mairie avec les documents justificatifs concernant le voyage, ainsi que votre avis d'imposition et/ou vos ressources.

### Attention, l'été approche

La déshydratation peut avoir de graves conséquences. Les enfants en bas âge et les personnes âgées sont les premières exposés et doivent bénéficier du soutien et de l'attention de leur environnement. Nous comptons sur chaque Bussacais pour exprimer une solidarité de proximité.

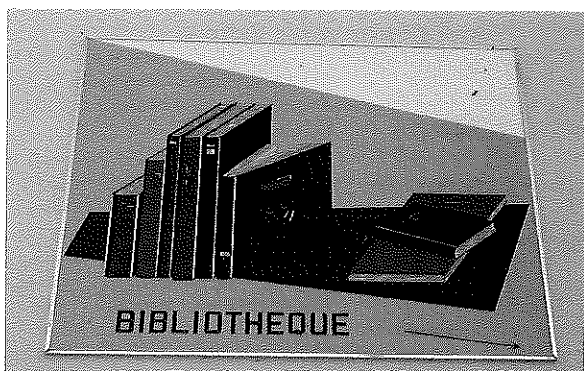
### Aides financières

Chacun d'entre nous peut se retrouver à un moment de sa vie en grande difficulté financière.

Le CCAS peut vous aider avec l'aide d'un prêt ou d'une aide financière, après avoir étudié votre dossier, et sous condition de ressources bien entendu.

Des renseignements plus complets peuvent vous être donnés en mairie. N'hésitez pas à vous manifester pour vous-même ou à en faire part à un administré en difficulté.

## Des Nouvelles de la Bibliothèque...



**C'est une bibliothèque municipale**

**Téléphone : 05 46 97 18 14**

**Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)**

**Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures**

**Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30**

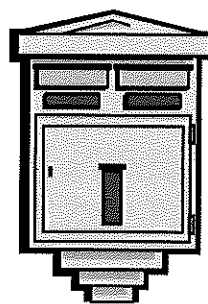
**Inscriptions : Gratuité à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes**

Après le passage du bibliobus et les achats de livres, la bibliothèque est prête à vous accueillir, Romans, policiers, nouvelles, récits de voyages, science fiction, documentaires, bandes dessinées, ouvrages régionaux vous attendent, il y en a pour tous les goûts.

La bibliothèque vous propose des magazines, dont « Que choisir » auquel nous sommes abonnés, Depuis le début de l'année notre liste d'adhérents s'est allongée mais nous déplorons toujours le manque d'adhérents hommes,

Pour information, les grands parents qui désirent venir à la bibliothèque avec leurs petits enfants pendant les vacances peuvent les inscrire (l'inscription est gratuite) afin de bénéficier de tous les avantages de la bibliothèque,

Une seule obligation, rapporter les livres à la fin du séjour,



### **Retrait des boites aux lettres jaunes de la Poste**

Devant la décision de la Poste de retirer les boites jaunes trop peu utilisées ou vétustes, nous vous informons que votre facteur peut s'arrêter à votre domicile, sur simple demande, au 3631 « contact facteur »

## Hommage à Guy CHAPUIS

Guy et Marie-jo arrivent dans la commune avec leurs enfants en 1969.

Enseignants tous les deux, Guy milite au sein du parti socialiste et va très rapidement entrer dans la vie publique puisqu'il est élu Maire Adjoint dès 1971.

Six ans plus tard, il est élu Maire, et sera réélu 4 mandats consécutifs jusqu'en 2001, année où il décide de mettre un terme à sa vie publique

Il sera nommé Maire Honoraire par arrêté de M.le Prefet de Charente Maritime en date du 25 juin 2001.

Accompagné par le fidèle Jean Daniaud et bien d'autres élus tout au long de ces années, il jouera un rôle essentiel dans le développement harmonieux de la commune :

Citons quelques-unes des réalisations menées à bien avec les équipes municipales :

- la création de la classe enfantine en 1977,
  - la naissance du foyer rural avec la complicité de Roland Monget en 1980,
  - le jumelage avec les amis Suisses d'Oron la ville en 1981, grâce à l'action de Marie-Jo, Jeanine Castillon, Pascal Monget,
  - la parution du premier numéro de Bussac info en 1983....
  - la création de logements à loyer modéré au moment de la rénovation du presbytère avec la SEMIS,
  - l'aménagement du centre bourg avec les premières tranches du lotissement,
  - la restructuration du groupe scolaire en l'an 2000
- ...et bien d'autres choses encore...

Homme intègre, rigoureux, Guy a toujours travaillé dans l'intérêt général, pour servir les administrés de la commune, et a su œuvrer avec les élus qu'il côtoyait régulièrement. Philippe MARCHAND, Roland BEIX, Jean ROUGER, tous trois députés à une époque différente, qui l'ont aidé à obtenir des moyens pour Bussac.

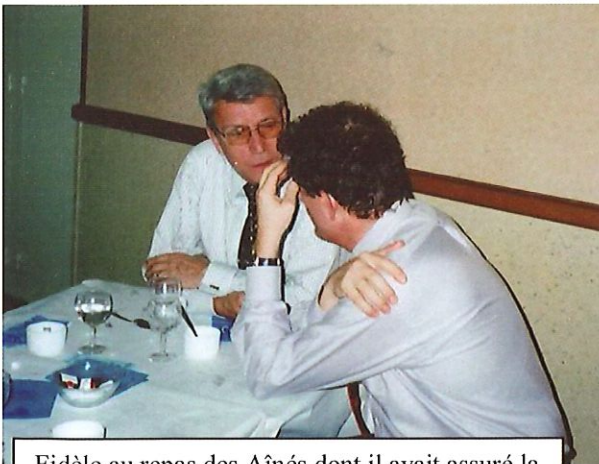
Guy, défenseur du service public d'éducation, attaché à la laïcité, a également été conseiller régional et s'est occupé du développement des lycées, notamment celui de Bernard Palissy à Saintes

A la création du SIVOM, puis à la CDC du Pays santonn, il a été le premier vice-Président de Michel BARON et a géré, notamment, la crise de la tempête de l'hiver 1999.

Son action publique a été reconnue et Guy a été décoré :

- De l'ordre National du Mérite en 1990
- De la médaille d'argent d'honneur départemental et communal en 1991 et celle de Vermeil en 2001 (photo ci-contre)

L'engagement de Guy dans la vie publique n'aurait pas été possible sans le soutien de son entourage, notamment celui de Marie Jo.



Fidèle au repas des Aînés dont il avait assuré la continuité, ci-dessus le 11/11/2000, en discussion avec son successeur à la Mairie..



Depuis dix ans, Guy a profité de son temps libre pour se reposer, s'occuper de sa famille et de ses amis. Depuis quelques mois, il a lutté avec courage et détermination contre la maladie qui l'a emporté le 14 mai.

Au nom des Bussacais, des élus qui ont siégé à ses côtés, et de ceux du conseil municipal actuel, de tous les élus de la CDC du pays santonn, de Catherine Quéré, députée, de Jacky EMON, conseiller régional, Nous souhaitons assurer Marie-Jo, ses enfants et petits enfants, de notre profond respect devant un tel parcours, et de notre reconnaissance émue.

Guy, nous te remercions.

Le Maire, Christophe DOURTHE

Extrait de l'exposé de Chloé et Valentine, collégiennes Bussacaises, sur notre Eglise Notre Dame de l'Assomption (Remerciements à Jackie POUPONNOT)



Retable de l'Eglise



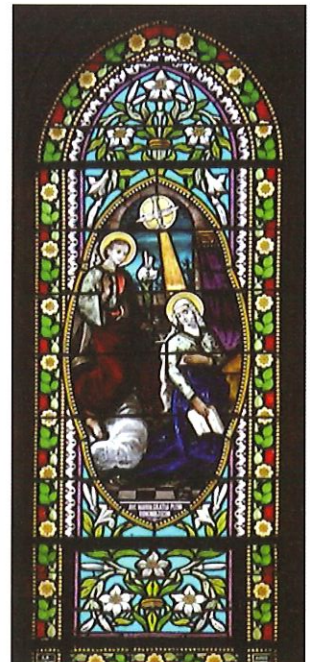
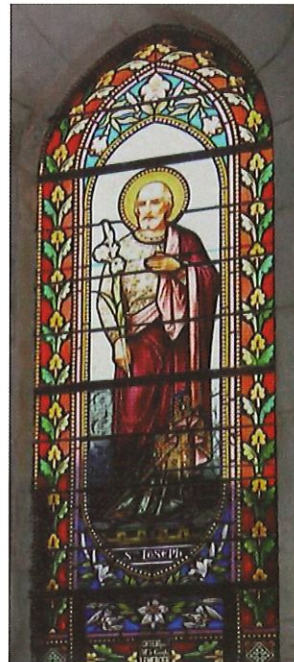
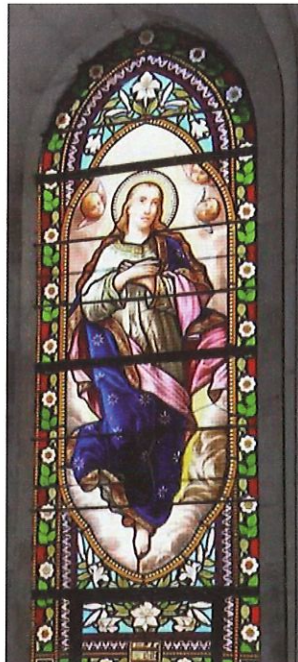
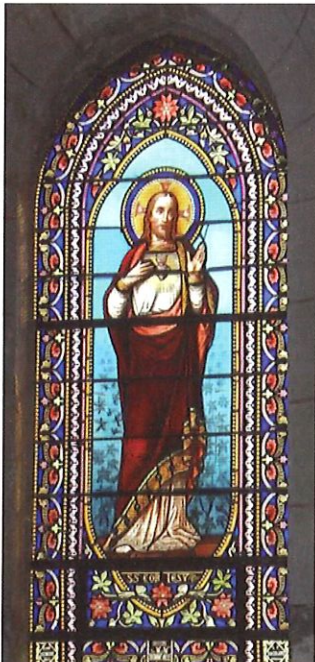
Tableau de « Franque » peint en 1850 et offert par Napoléon III (1851)



Croix située dans l'Eglise



Vitrail représentant Dieu ouvrant ses mains sur les hommes, ce vitrail est situé en haut de la porte d'entrée





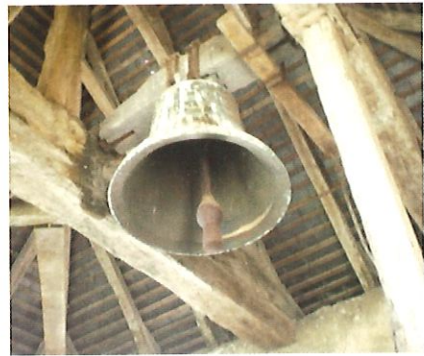
*Vue extérieure de l'escalier*



*Escalier en colimaçon pour monter au clocher (39 marches)*



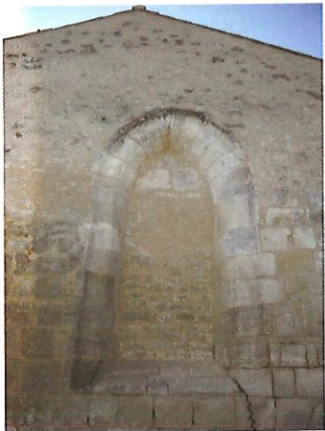
*3 ouvertures dans les escaliers*



*Cloche de l'église*

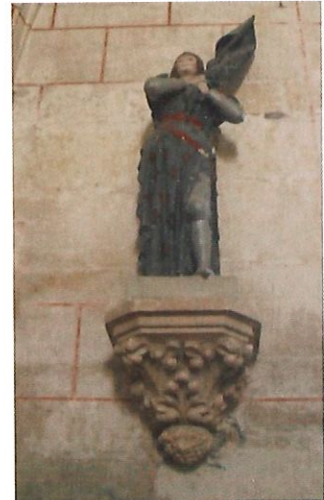
*Particularités de l'église*

*Notre Dame de l'Assomption*



← *Cette fenêtre condamnée n'est pas dans l'alignement du toit*

*Jeanne d'Arc nef 2* →



On reconnaît un chien tantôt enchaîné, tantôt tenant un oiseau dans sa gueule.



On dit qu'il faut voir là l'image du léopard anglais, terrassant le coq français ; ces images représentent peut-être



*l'occupation Anglaise en Saintonge au XIV<sup>ème</sup> et au XV<sup>ème</sup> siècle.*

De façon inhabituelle, la neige s'est invitée sur notre commune la nuit du 4 au 5 février. Les difficultés à circuler ont été compensées par la beauté des paysages...



## Nouvelles de l'école...

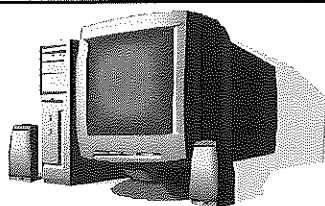
### **CONSEIL D'ECOLE**

**ORDRE DU JOUR : Le contenu détaillé du conseil est disponible à l'école**

Sujets abordés au second conseil d'école du 27 mars 2012 :

- 1) Lecture et adoption du compte-rendu du conseil d'école précédent
- 2) Préparation de la rentrée 2012
- 3) Bilan du projet d'école
- 4) Sécurité à l'école
- 5) Règlement de l'école
- 6) Projets pédagogiques
- 7) Budget – crédit municipal et la coopérative scolaire
- 8) Informatique
- 9) Sécurité et hygiène
- 10) Questions diverses

### **Le site internet de l'école**



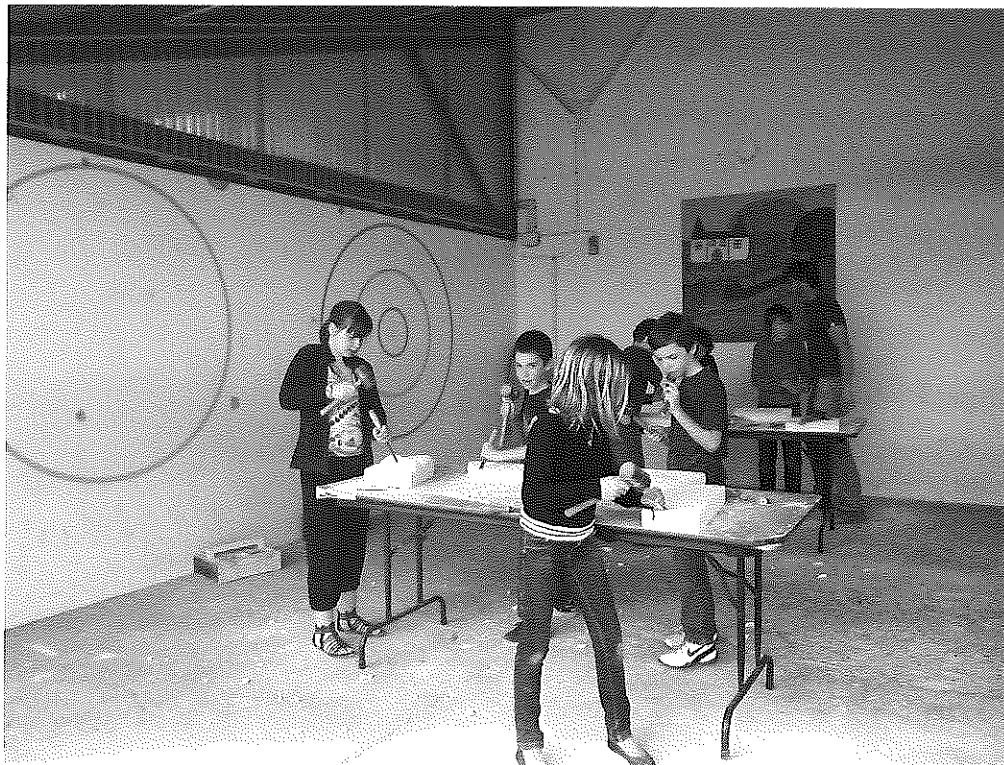
L'école dispose à présent d'un site internet. Venez nombreux visiter découvrir nos sorties et nos activités, voir certains de leurs travaux et saliver devant les menus de la cantine. N'hésitez pas à nous laisser un commentaire.

**Site de l'école: <http://sites17.ac-poitiers.fr/bussac-lem/>**

### **La sculpture des CM2**



Les élèves de CM2 ont eu le plaisir de travailler avec Cédric Hénion, un sculpteur installé à Saint Savinien. Les élèves ont taillé un bloc de pierre où apparaît à présent une feuille et un arbre. Ce beau travail est exposé sous le préau de l'école.



### **La sécurité routière**

Les CM1 et les CM2 de l'école ont participé à une journée prévention routière à Saintes. Des exercices sur le code de la route et une épreuve pratique à vélo sur une piste étaient au programme.

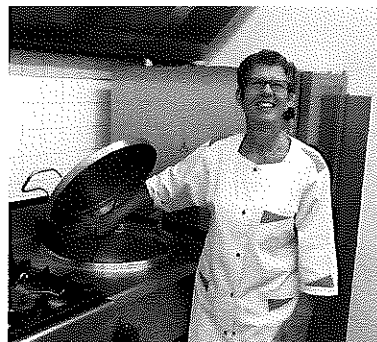




## La recette de Liliane

### Salade printanière aux légumes croquants

2 blancs de poulet	2 poivrons rouges
1 concombre	4 tomates
2 oignons blancs	1 bouquet de menthe
1 jus de citron	4 cuillères à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre	



Peler le concombre et le couper en dés. Peler les oignons.

Laver et épépiner les poivrons, laver les tomates.

Couper tous les légumes en petits dés ainsi que les blancs de poulet, les mettre dans un saladier.

Laver et essorer la menthe, en réserver pour la décoration. Hacher finement le reste et l'ajouter à la salade.

Arroser la salade de jus de citron et d'huile d'olive, assaisonner. Bien mélanger, réserver au frais.

On peut également ajouter des radis coupés en lamelles et des dés d'Emmenthal.

Décorer du bouquet de menthe et servir.

### Avis de la diététicienne...



Les plantes aromatiques et les condiments :

Selon la plante, on utilise soit des graines (coriandre, poivre), soit les feuilles fraîches ou séchées (thym, laurier, menthe, romarin, persil), soit les fleurs (origan, camomille).

- Le **persil** est riche en vitamine C (à condition qu'il arrive directement de votre jardin et que vous mangiez la botte entière). Il nous aide à lutter contre l'anémie car il aide le fer à se fixer dans notre sang.

- Le **thym** est indiqué en infusion en cas de maux de gorge, d'enrouement et de rhume.

- L'**ail** préserve l'équilibre bactérien de l'intestin. Pour mieux le digérer, ôter le germe.

- Servie crue et fraîchement coupée, la **ciboulette** (autrefois appelée « appétit ») stimule... l'appétit.

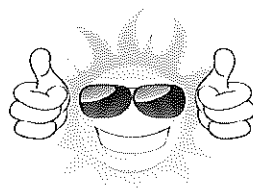
- La **sauge** soigne les troubles digestifs (digestion lente, ballonnements).

- La **verveine** ou le **tilleul** ont des vertus apaisantes.

La liste est longue et non exhaustive.

De la quantité d'herbes aromatiques ou de condiments introduite dans une recette, on peut dire que cet assaisonnement n'apporte pas de calorie. Comme la frontière est floue entre plantes médicinales et herbes culinaires, on peut s'étendre sur les bienfaits « santé » qu'on leur attribue : anti-oxydantes, protectrices des maladies cardio-vasculaires ou des cancers, etc...

Au point de vue diététique, je vois dans leur utilisation un intérêt particulier. Tous ces exhausteurs de goût naturels nous aident à saler moins notre cuisine en rehaussant la saveur de nos plats.



## Accueil périscolaire, on raconte

janvier - avril 2012

**Horaires d'accueil :** 7H30-9H00 et 16H30-19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis (calendrier scolaire)

**Personnel :** Angélique, responsable- Sylvie, animatrice- Claude, ATSEM

**N° Tél :** 05.46.97.11.89

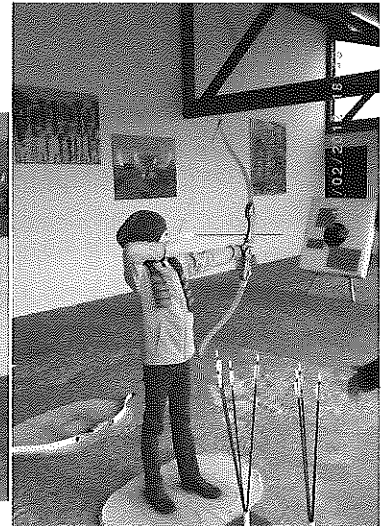
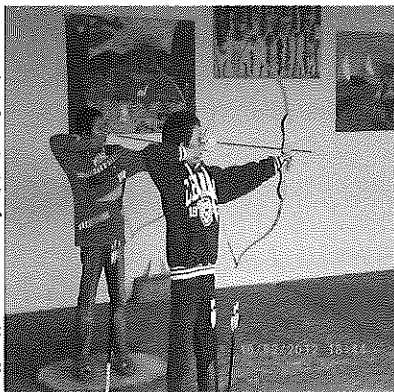
**Objectifs pédagogiques :** développer l'écoute, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens critique, la créativité, l'imaginaire, responsabiliser l'enfant et lui permettre de découvrir et tester ses capacités.



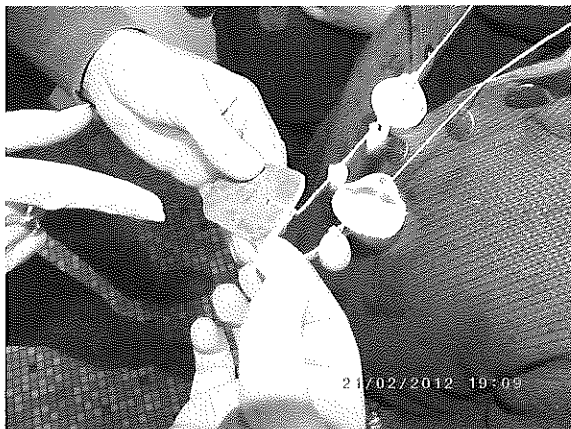
La pluie, le beau temps en passant même par la neige, pendant le trimestre passé, difficile de savoir sur quel pied danser !!!

Pour les ATP (Ateliers Thématiques Périscolaires), nous avons accueilli Isabelle pour le tir à l'arc et Chantal pour l'activité préhistorique. Elles ont dû et su s'adapter aux intemperies afin de contenter les enfants

Le tir à l'arc a rencontré un franc succès! 19 enfants inscrits. Nous avons donc décidé de diviser le groupe d'enfants en deux pour que chacun puisse en profiter.



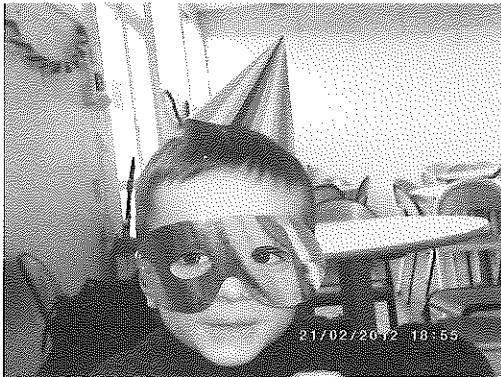
Pour l'activité préhistorique c'est l'inverse ! Les inscriptions ont été timides mais après la première séance, d'autres enfants sont venus rejoindre le petit groupe ! Ils ont beaucoup apprécié de travailler dehors par tous les temps, assis sur des peaux de bêtes comme au temps des hommes préhistoriques ! Création de sacs en peau de chèvre, bijoux en coquillages, travail de l'argile, les enfants ont aussi découvert comment on faisait le feu au temps de la préhistoire. Autant d'activités qui les ont ravi.



Mais l'accueil périscolaire c'est aussi, et surtout, **des moments de fête**, avec le carnaval qui a été l'occasion d'offrir aux enfants de l'accueil périscolaire un goûter pas comme les autres, une fondue au chocolat, à laquelle est venu se joindre tout le personnel de l'école (ou presque).

## Accueil périscolaire

Chantal, qui s'occupe de l'entretien des locaux le soir, avait rapporté des chapeaux et des masques pour la plus grande joie de tous.



...

Jeux, activités, rires, partage...

**pour les petits bricolos !**

**grand moment de fierté**



Pour ce dernier trimestre, les enfants ont choisi en ATP : la découverte du poney qui se fait chaque jeudi soir avec Marion, intervenante du Haras de Saintes, et le Torball le mardi soir, avec Aymeric, éducateur sportif.

Chaque jour nous mettons un point d'honneur à offrir un accueil individualisé et à échanger avec les familles. Chaque enfant est libre de choisir ce qu'il souhaite faire (activités, dessins, jeux divers, rêves mais bien souvent le matin les genoux et les bras des animatrices sont sollicités pour des séances câlins quand la séparation avec les parents se fait difficile !!)



Nous remercions les parents qui répondent toujours à nos appels au don de matériel de récupération et particulièrement à Ingrid et ses parents qui nous ont offert du bois pour faire nos activités.

L'équipe d'animation et les enfants vous donnent rendez-vous en septembre prochain

# Foyer Rural

## Le mot du président

### APPEL AUX BENEVOLES.

*Le 25 AOUT 2012 avec le concours de la municipalité, le FOYER RURAL et FIESTA LOCA organisent des*

### **JEUX INTER VILLAGES.**

*Déjà des communes voisines ont répondu présent. Une journée conviviale pleine d'échanges où la BONNE HUMEUR sera au rendez-vous. La manifestation se clôturera par un BAL POPULAIRE.*

*Pour l'organisation de cette journée, nous avons besoin de quelques personnes pour nous aider. Aussi je lance un APPEL à toutes les bonnes volontés pour venir nous rejoindre.*

*N'hésitez pas à nous contacter.*

*Nous espérons que cette manifestation, qui rencontrait jadis un grand succès populaire dans la commune, démontrera que BUSSAC n'est pas un village dortoir.....*

*- Notre Trésorier souhaite passer la main après plusieurs années à ce poste. Aussi nous recherchons une personne pour le remplacer (sachant que celui-ci l'épaulera pendant quelque temps).*

*J'en profite, au nom de toute l'EQUIPE du FOYER RURAL pour remercier JACQUES pour tout le TRAVAIL qu'il a accompli à ce poste très IMPORTANT au sein de notre ASSOCIATION.*



Alain DESTREGUIL

Tél : 06.89.29.15.41

[alaindestreguil@hotmail.fr](mailto:alaindestreguil@hotmail.fr)

## Foyer Rural

### Les Rois au Foyer Rural de Bussac sur Charente.

Jean Barbot, le vice-président et le bureau ont accueilli tous les adhérents et leurs familles à fêter la traditionnelle galette des rois. Cette tradition, chère à notre Président Alain Destreguil absent ce soir là pour raisons professionnelles, a eu une nouvelle fois un véritable succès.

Tous étaient fiers de partager les plaisirs de se retrouver et de parler des différentes animations à venir.

Il fait bon vivre à Bussac sur Charente.



Reines et Rois d'un soir, heureux de se retrouver ...

### SECTION LES ENFANTS TI'AGE : animée par les Assistantes Maternelles

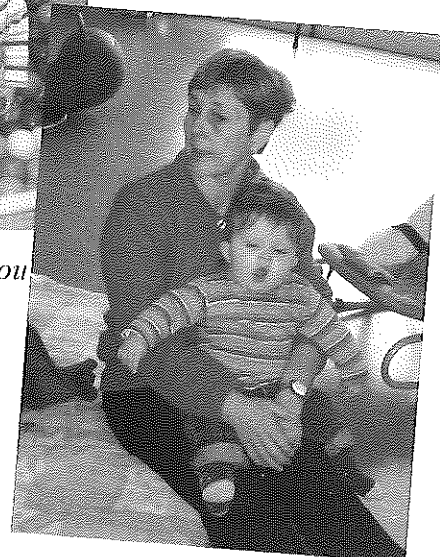
Activités du mardi matin :



*Piscine à balles : les plus grands aident les plus petits.*

*Calins dans les bras de nounou*

*Parcours de motricité même les plus petits adorent*



## SECTION GYM et RANDONNEE PEDESTRE

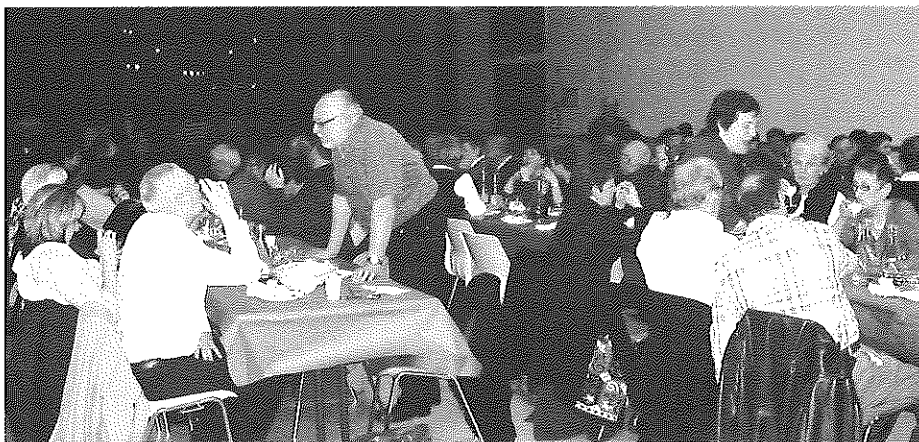
### Animations de la section

- Cette année l'organisation de notre repas ne fut pas facile. D'abord la date, que nous avons dû déplacer au 17 mars, ensuite le choix d'un menu à faible prix, du fait de la hausse du coût de la vie.

Enfin, nous avons réussi à trouver un bon compromis en proposant à ceux qui le souhaitent une soirée dansante périgourdine.

Une centaine de convives ont partagé ce bon moment qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

Merci encore à ceux et celles qui ont mis « la main à la pâte » le samedi après midi et lors de la soirée pour que chacun puisse profiter le plus possible du repas et de la fête.



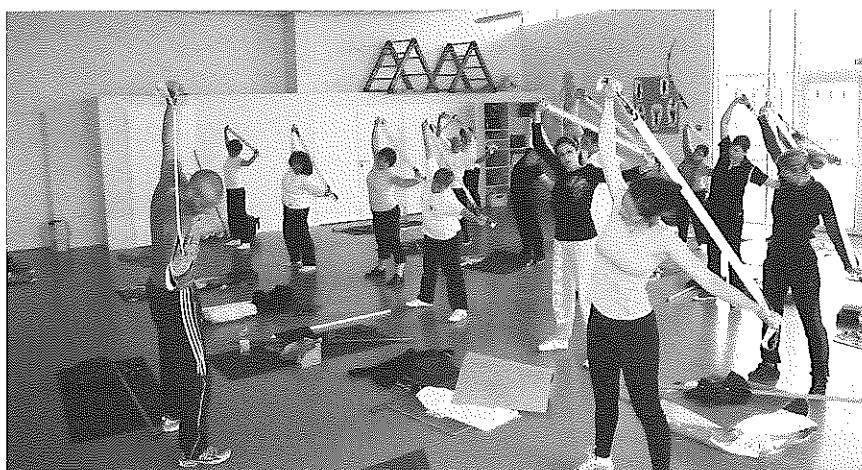
Le 1er Avril et ce n'était pas un poisson, pour la première fois nous avons décidé d'organiser avec la section: la remise en forme, une bourse aux vêtements associée au premier marché du printemps. Résultat satisfaisant aussi bien pour les exposants de la salle qui ont affronté les courants d'air, les commerçants dans la cour de l'école qui ont vendu leurs produits tout au long de la journée et enfin l'animation de notre ami PIQTHIU qui nous a raconté « la route de la soupe ».

La dégustation de la bonne soupe à l'ancienne préparée très gentiment par Serge nous a permis de nous réchauffer.

Rendez vous l'année prochaine pour partager de nouveau ces bons et beaux moments de bénévolat.

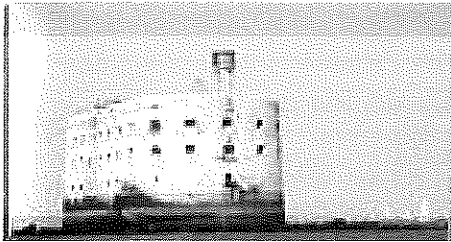
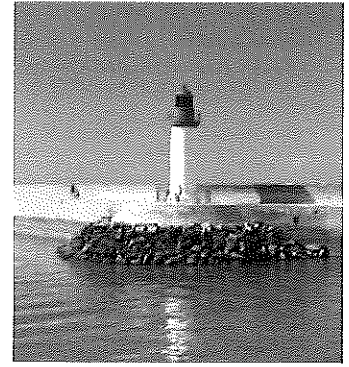


Merci à toutes les adhérentes de la gymnastique d'être aussi assidues et nombreuses aux cours du mardi avec Éric MARTINET et du vendredi avec Janine COSTE.



## Sortie des randonneurs sur l'île d'Oléron le 25 mars 2012

Emballée par la sortie du 1er trimestre 2011 à ST TROJAN, baptisée « les mimosas », notre amie Janine COSTE avait fait le vœu d'une randonnée du même style pour 2012. La rudesse de l'hiver en a décidé autrement, les mimosas ont eu triste figure, il a donc fallu faire appel à notre ami Pimpon (Philippe) pour nous concocter, non sans peine, pour ce dimanche 25 mars une sortie aussi agréable mais sur un autre registre.



C'est alors que nous nous sommes retrouvés une quarantaine au port de Boyarville pour, en deux groupes, diriger nos pas dans la forêt des Saumonards. Pimpon emmène « les violents » pour 14 km, je me charge « des raisonnables » pour un raccourci d'une dizaine de km sur un superbe parcours forestier agrémenté d'une douceur matinale de bon aloi pour la saison.

Ce parcours n'est plus celui que j'avais connu quelques années auparavant, Xynthia y a laissé des traces, car nous ne sommes plus autorisés à

parcourir les crêtes des dunes très protégées, mais sur cette moitié du trajet on devine et parfois on aperçoit la mer très proche.

Au cours d'une échappée, nous découvrons Fort Boyard d'où Boyarville tire son nom, cette ville nouvelle fut érigée début 19ème siècle pour loger les ouvriers constructeurs du fort. Nous côtoyons quelques ouvrages défensifs, batteries napoléoniennes, mais la densité de la végétation, pins et chênes-verts nous interdit le fort des Saumonards qui devait croiser ses feux avec Boyard, pour interdire aux flottes ennemies l'entrée à Rochefort. A la plage des Saumonards nous dévalons vers la mer où le reflux naissant nous laisse entrevoir les célèbres bouchots de Boyard pieux de captages des moules. Certains seront déçus, pas de nudistes sur la plage. C'est ensuite le retour à travers une pinède dans un secteur plus accidenté et pentu jusqu'au port de Boyarville qui à l'approche de Pâques commence à s'animer. Nos rapides quant à eux, ont allongé le parcours vers la plage de la Gautrelle, avec d'autres visions plus précises sur la culture myticolle. Toute l'équipe s'est retrouvée au restaurant autour d'un excellent repas marin où un record de profiteroles, huit en l'occurrence, fut battu par un convive dont nous tairons le nom. Pour compléter cette journée Pimpon nous entraîna sur le site de Fort Royer dont le nom évoque une fortification aujourd'hui disparue. C'est un site ostréicole dans la réserve naturelle du même nom, grande vasière entourée de cordons sablonneux stabilisés par des oyats, des salicornes et des sourdes colonisées au début du siècle dernier par les ostréiculteurs qui implantèrent leurs Cayennes caractéristiques pour y exercer leur métier. L'endroit est maintenant intégré à celui de Moëze Oleron.

Avec sa verve habituelle et le langage pratique et particulier des locaux, Pimpon eut tôt fait durant cette promenade parmi les claires, bassins et chenaux, de nous initier aux techniques de l'élevage, captage et affinage des huîtres et des moules, qu'il soit remercié pour l'organisation de cette journée.



Robert ORGE

### Nécrologie:

En février nous avons perdu un de nos marcheurs du groupe des rapides Jacky SEGUINAUD  
En mars c'est Jean CHEVAR du 3eme groupe qui nous quittait à son tour

*La section présente ses sincères condoléances à leurs familles*

## SECTION REMISE EN FORME & GYM

*BRAVO AUX DEUX SECTIONS.*

Le 1er avril dernier, les sections GYM-RANDO et REMISE en FORME se sont associées pour organiser la Bourse aux Vêtements et le 1er Marché de Printemps. Responsable de la section remise en forme, je remercie toutes les personnes qui nous ont aidés à la réussite de cette journée. Merci également à la Mairie qui a permis la venue de PIQTHIU.

Je tiens à dire un GRAND MERCI au magasin VIVAL et au CAFE du village pour l'aide de la vente de la TOMBOLA. BRAVO aux heureux gagnants. Merci à tous les donateurs.

Les exposants et commerçants du Marché de Printemps ont offert deux superbes bourriches : les acheteurs se sont vus remettre un ticket numéroté qui leur donnait le droit de participer au tirage de la SUPER TOMBOLA. PIQTHIU a eu le plaisir de remettre aux 2 vainqueurs leur magnifique lot.

*Nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine le 7 AVRIL 2013...  
RETENEZ BIEN LA DATE !!!!!*



Les vainqueurs de la tombola



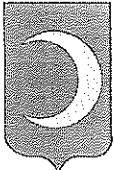
Et non, ce n'était pas un *poisson* !!!!  
la venue de PIQTHIU était bien réelle. Tout le long de la journée, le public a pu apprécier la convivialité de ce marché.....et déjà, certains disaient que ce serait bien d'en avoir un à Bussac.....à méditer...

A 15 heures, devant une bonne chambrée, il a commencé à nous conter son périple de 9 500 km à travers toutes les FRANCE BLEU de notre beau pays. Les différentes anecdotes ont fait rire le public. La "Veillée de Jour" s'est terminée par la dégustation de la Soupe à l'Ancienne préparée par notre Serge local. Qu'elle était bonne !

Pour la petite histoire, on n'a pas pu savoir tout ce qu'il avait mis dedans ? Mais tout le monde a apprécié. Certains ont même fait GODAILLE.....



## SECTION JUMELAGE



Oron-la-Ville

Oyez, oyez amis bussacais !



1981



2011

Notre soirée interne de février et notre assemblée générale de mars se sont déroulées dans la bonne humeur et sans grand chambardement. 2012 sera une année calme au niveau de nos activités. Mais l'été 2013 sera celui où nous allons vous accueillir dans nos foyers : notez déjà la semaine dans votre agenda **du dimanche 28 juillet au samedi 3 août 2013.**

Profitez, chers amis Bussacais, de rejoindre cette année la société du jumelage Bussac-Oron et venez découvrir l'année prochaine notre belle région et ses sympathiques et accueillants habitants. Corinne Monget, présidente et son comité attendent votre inscription et sont à votre disposition pour de plus amples renseignements !

Nous avons déjà commencé à esquisser un programme intéressant et varié !

Je vous souhaite un printemps ensoleillé et vous transmets les cordiales salutations des petits Suisses.



*Un bonjour de  
quelques*

*amis Oronais*

BUSSAC /  
CHARENTE



La section Jumelage a organisé ce dimanche 15 avril son LOTO annuel qui avait été reporté pour cause de neige en février dernier.

Tous les adeptes de ce jeu de concentration ont été à l'écoute de Jean -Paul, le DJ des boules numérotées.

Bien sûr, il y a eu des heureux et des moins chanceux. Mais, le principal a été de participer et de passer un bon dimanche bien au chaud car dehors il ne faisait pas chaud du tout.

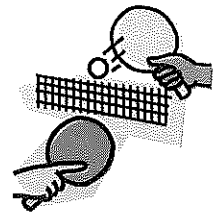
La section a remercié les différents donateurs et tous les bénévoles qui ont préparé cette festivité locale.

Les membres de la section vous donnent rendez-vous pour la brocante début juin.



## SECTION TENNIS DE TABLE

### TOURNOI DE TENNIS DE TABLE



Le 28 janvier s'est déroulé le 1er tournoi de l'amitié de la section tennis de table.

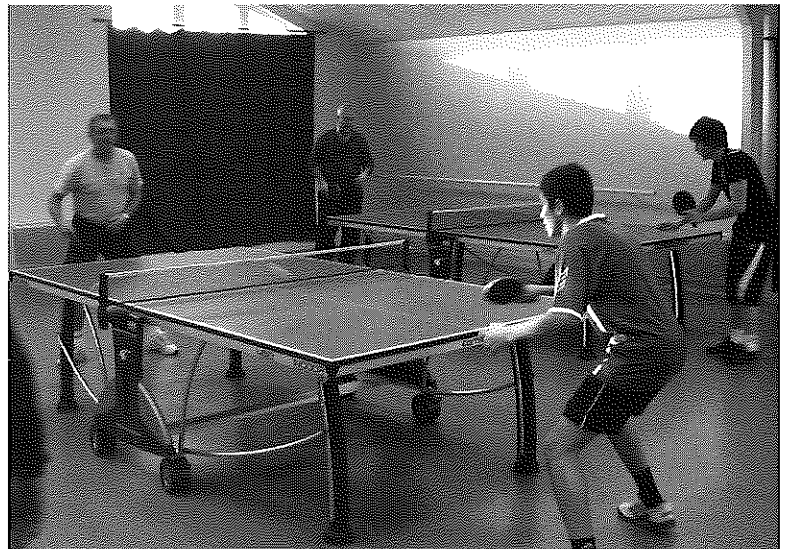
Le staff de la section a installé 4 tables dont les deux neuves reçues à Noël.

Malgré un affichage dans le village, il y a eu peu de participants. Le tournoi était ouvert à tout licencié ou non. Cette faible participation n'a pas empêché le bon déroulement des épreuves. Tout le monde a pris plaisir à jouer.

Les 2 jeunes ROMAIN et PIERRE ont remporté le tournoi.

Le président Gérard Pasturel a remis les récompenses; les finalistes ont gagné le droit de passer une journée au Futuroscope à Poitiers. Tous les participants sont repartis avec un lot.

Le pot de l'amitié a clôturé cet après-midi et déjà un prochain tournoi sera organisé sous une autre formule.



Les participants du tournoi avec, en action, Romain et Pierre les 2 finalistes.

## SECTION JEUX DE CARTES ET DE SOCIÉTÉ

La section a repris ses activités depuis le 22 septembre dernier. Vous pourrez pratiquer les jeux de cartes (belote, Tarot...), scrabble, dominos, etc..., tous les jeudis de 14h à 18h à la salle des associations du Foyer Rural. Un goûter vous est proposé à 16 h.

Actuellement, nous avons une vingtaine d'adhérents. La carte du Foyer Rural est obligatoire.

Inscriptions et Trésorerie Danielle PAILLETTE

Tél : 06.66.15.97.42

Le Président Jean-Paul MORIN

Tél : 05.46.94.90.06



## SECTION PETANQUE

### SUCCES AU TOURNOI DE PETANQUE : 36 EQUIPES PARTICIPANTES.

La Boule bussacaise a organisé un concours officiel en doublettes.

Ce concours, programmé par la fédération française de pétanque, ligue Poitou-Charentes et CD17 a permis à 36 équipes de s'affronter en doublettes, formule 3. Malgré un temps de saison, quelques giboulées éparses et un peu de vent, cela n'a pas perturbé les participants.

Après la 1ère phase, les 3 poules A, B et C se sont formées. La grande finale a été remportée par la doublette RIDEL/SCHOULER de l'Amicale Boule Angérienne. Le concours B a été remporté par la doublette DUPUIS/FELTAIN F. et le concours C par la doublette GABET/FELTAIN G. Le président James Caillas assisté d'un arbitre officiel et d'un délégué de la Fédération a remercié tous les participants pour leur bonne tenue, ce qui a permis le bon déroulement de cet après-midi sportive.

Les Vainqueurs sont repartis avec leurs lots respectifs.



Bravo et merci aux bénévoles

### Calendrier des différentes manifestations de la Boule Bussacaise pour 2012 :

- Vendredi 1er Juin à 19h30 : concours ouvert à tous (2)
- Vendredi 15 Juin à 19h30 : concours ouvert à tous
- Vendredi 29 Juin à 19h30 : concours ouvert à tous
- **Samedi 14 Juillet à 12h00** : déjeuner champêtre (Méchoui)
- Vendredi 20 Juillet à 19h30 : concours ouvert à tous
- Vendredi 24 Août à 19h30 : concours ouvert à tous
- Samedi 8 Septembre à 14h : concours officiel en Triplettes Mixtes (1)
- Vendredi 21 Septembre à 19h30 : concours ouvert à tous
- **Samedi 3 Novembre à 20h00** : LOTO (salle des Fêtes )

(1) Concours réservés aux licenciés de la FFJP.

(2) Les concours ouverts à tous se font en doublettes constituées et tout le monde peut participer.

**Entraînements** : les mercredis après-midi ainsi que les dimanches matin, et du 27 avril au 28 septembre tous les vendredis soirs.

Tout le monde peut participer à ces entraînements.

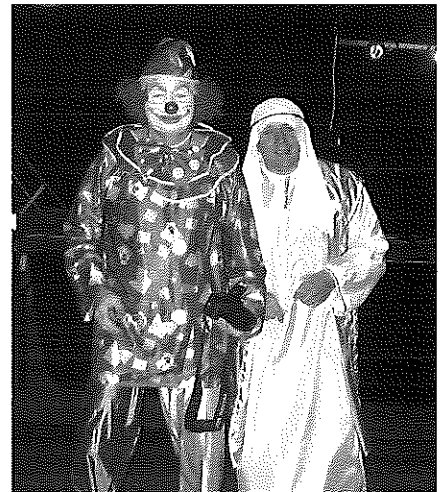
# FIESTA LOCA

## Le mot de la présidente

L'Association Fiesta Loca organise des soirées à thème à des prix bas, pour le bien être de notre village.

Je constate que notre animation du 24 mars n'a pas été un succès.

Quel dommage que les habitants ne s'investissent pas davantage en venant faire la fête en notre compagnie car nous mettons tout en oeuvre pour réussir des manifestations dans la joie et la bonne humeur.



### **AVIS A LA POPULATION**

*L' Association Fiesta Loca et le Foyer Rural, en étroite collaboration, ont le projet d'organiser des jeux inter villages qui se dérouleront dans notre commune le*

*samedi 25 août 2012.*

*Afin de réaliser ce projet dans de bonnes conditions, nous lançons un appel à tous les Bussacais. Nous recherchons des bénévoles, ainsi que trois équipes de participants (hommes, femmes, enfants).*

*N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements au 06 03 56 19 34.*

- L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le 14 septembre 2012

- Fiesta Loca organise une journée dans le marais Poitevin le **samedi 22 Septembre 2012.**

Tarif : 29€ par personne

La journée comprend : le transport aller et retour en autocar grand tourisme, le petit déjeuner à la française, une présentation de la collection RS distribution sans obligation d'achat, le déjeuner, un départ en barque pour une balade dans le marais et une dégustation de produits régionaux offerte.

Pour tout renseignement contacter : Mme Valençon au 06 03 56 19 34

Date limite de réservation le 31 Juillet 2012

**BUSSAC SUR CHARENTE**  
**Ce n'était pas un poisson d'avril !**



organisateur...  
 BUSSAC SUR CHARENTE

Parution de  
 Vendredi 9 Mars 2012

**al folk, tous en piste!**

amardi soir, le foyer rural a organisé son bal folk annuel. Les bénévoles ont préparé avec dynamisme cette soirée festive, avec des cagouillards, groupe musical des Cagouillards, groupe musical folk pour du folklore Amis et Sautons. 80 ans d'existence, nat avec cette soirée. Car les folk, très jeune, a su varier avec cette soirée. Car les folk, très jeune, a su varier avec cette soirée. Car les folk, très jeune, a su varier avec cette soirée.



Les cagouillards.



Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. A l'initiative des sections de Gym rando et de remise en forme du comité des fêtes et grâce à l'aide de bénévoles, ce dimanche 1er avril fut une réussite. Exposants de la bourse aux vêtements et com-mercants du printemps ont apprécié l'esprit de convivialité d'un public nombreux. L'idée même d'un marché à Bussac aurait fait des miracles... et semblait en inté-resser certains.



Piqüthlu, devant une «bonne chambrée», raconte son périple.

nombreuses anecdotes ont bien fait rire le public. Le bonhomme et sa 404 ont bien tenu le coup. La « Veillée de Jour » s'est terminée par la dégustation de la

Soupe à l'Ancienne préparée par Serge, cuisinier local. Signe évident de réussite, la date sera déjà fixée pour l'année prochaine.

**BUSSAC-SUR-CHARENTE**

**La commune roule à l'électrique**

La commune de Bussac-sur-Charente vient d'acquérir deux véhicules électriques destinés aux travaux de voirie et d'entretien des espaces verts, ainsi qu'à la distribution du courrier et du bulletin municipal.

Le premier est un pick-up Simplecity; d'une charge utile de 550 kilos, il peut atteindre une vitesse de 80 kilomètres à l'heure et possède une autonomie de 80 kilomètres. Le second est un véhicule à trois roues, du nom de Pélican, est fabriqué par l'entreprise Heuliez, dans les Deux-Sèvres.

L'investissement de la commune a été subventionné par le Conseil général à hauteur de 5 849 euros et par le Conseil régional par l'intermédiaire de l'Ademe (1) à hauteur de 10 000 euros. Le coût restant à la charge de la commune est de 10 138 euros.

**Un effort environnemental**  
 Cette double acquisition traduit la volonté du Conseil municipal de poursuivre ses efforts en matière d'environnement, après l'installa-



Les employés municipaux avec les deux véhicules électriques achetés par la commune. PHOTOFOR

tion de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et la construction d'une chaudière à bois déchiqueté destinée à chauffer l'école, la mairie et les deux logements communaux.

Les premières utilisations montrent que ces véhicules correspon-

dent parfaitement aux travaux pour lesquels ils sont utilisés. Leur prise en main par les employés communaux s'est faite avec grande facilité.

(1) Ademe: Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

**BUSSAC-SUR-CHARENTE**  
**Un marché printanier en plus de la bourse**



Navarro et François Planet, les présidents des sections de printemps avec leurs équipes.

Préciser son nouveau bureau et commencer de la commune. Le foyer rural de Bussac-sur-Charente n'a pas d'innovations et la remise en forme printanier est le dimanche. Une bourse aux vêtements et un marché de printemps se déroulera dans la salle des fêtes de la commune au 15 mars (14h-18h) et le samedi 17 mars (9h-12h) et le dimanche 18 mars (9h-12h) et le dimanche 19 mars (9h-12h).



Pour la grande joie des habitants.

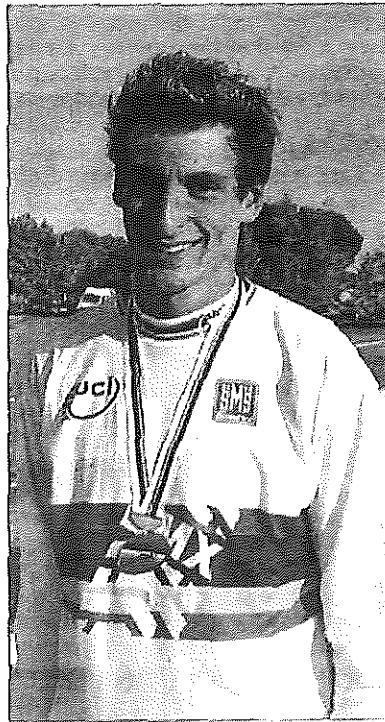
## ➤ BUSSAC-SUR-CHARENTE En route pour Londres

Joris Daudet, habitant de la commune de Bussac-sur-Charente, a remporté de nombreux titres de champion du Monde, d'Europe et de France de BMX. Il entre dans la dernière ligne droite en vue de l'obtention de sa sélection olympique pour Londres 2012.

Les 5 et 6 mai derniers, il a remporté à Orléans les épreuves qualificatives pour le championnat d'Europe. Le week-end suivant, les 12 et 13 mai, il disputait la 2<sup>e</sup> manche du SX World Cup UCI 2012 à Pappendal (Pays-Bas). Enfin, du 23 au 27 mai, il défendra son maillot Arc-en-ciel lors des Championnats du Monde UCI 2012 à Birmingham (Angleterre)

F.D.-M.

Joris Daudet présentait sa dernière médaille aux habitants de Bussac en 2011. (Image d'archive).



## Revue de presse...

### ➤ BUSSAC-SUR-CHARENTE La classique Bordeaux-Saintes à Bussac-sur-Charente

En ce dimanche ensoleillé, de nombreux bussacais ont attendu le passage de la célèbre course cycliste Bordeaux-Saintes. En effet, c'est en plusieurs phases, que l'on a pu apprécier ces valeureux coureurs. A la hauteur du Pontreau, le premier peloton a été applaudi et encouragé chaleureusement par le nombreux public. Dure, dure la côte de St-Vaize !

Dates à retenir : le 1er avril, les sections du foyer rural, la gym-rando et la remise en forme organisent la Bourse aux vêtements et le 1er marché de printemps avec la venue de principe du célèbre chroniqueur patoisant de France bleu La Rochelle. Le 15 avril, la section jumelage organise le dimanche après-midi son loto annuel qui avait été annulé pour cause de neige.

Jean Barbot



### BUSSAC-SUR-CHARENTE Le tournoi de l'amitié a été peu suivi



Les participants au premier tournoi de l'amitié, avec au premier plan, les deux finalistes.

Le premier tournoi de l'amitié de la section tennis de table du foyer rural s'est disputé récemment. Pour l'occasion, les membres de la section ont installé quatre tables, dont les deux neuves reçues à Noël.

Malgré l'affichage réalisé dans le village, il y a eu peu de participants alors que ce tournoi était ouvert à tous, licenciés ou non. Cette faible participation n'a pas empêché le bon déroulement des épreuves et bon déroulement des participants a pris plaisir à jouer. Les deux jeunes Romain et Pierre ont remporté le tournoi.

Le président Gérard Pasturel a remis les récompenses. Les finalistes ont gagné le droit de passer une journée au Funroscope, à Poitiers. Tous les participants sont repartis avec un lot.

Le pot de l'amitié a clôturé cet après-midi. Un prochain tournoi sera organisé sous une autre formule.

A noter par ailleurs que le foyer rural organisera le samedi 3 mars son traditionnel bal folk, à la salle des fêtes. L'ouverture des portes est prévue à 20 h 30.

### Les Rois au foyer rural

Vendredi 20 janvier, on fête les Rois au foyer rural. Le président, Alain Destreuil, absent pour raisons professionnelles, c'est Jean Barbot, le vice-président et le bureau qui accueillent les adhérents et leurs familles. C'est avec plaisir que tous se retrouvent pour ce moment convivial.

C'était aussi l'occasion de parler des prochaines activités. C'est le bal cette année en organisant ce 29 janvier un tournoi ouvert à tous. Suivront ensuite le loto du jumelage le dimanche 5 février et le bal folk le samedi 3 mars.

Les jeunes rois.



Le vice-président et les présidents des sections.

### ➤ BUSSAC / CHARENTE Tirer ou pointer ?

La Boule Bussacaise organise à ce samedi 14 avril un concours officiel en doublettes. Cette manifestation programmée par la Fédération française de pétanque, Ligue Poitou-Charentes et CDFP a permis à 16 équipes de s'affronter en doublettes, formule 3. Le vainqueur et quelques autres équipes ont pris plaisir à participer. La grande finale a été remportée par la doublette Rudi / Schouder de l'Amicale Boule Angéline. Les concurrents ont été très agréablement surpris par la doublette Gabriel / Estelle qui a été remportée par la doublette Gabriel / Estelle.



Les organisateurs

souhaiter l'excellent esprit et le bon déroulement de cette rencontre sportive, pleine de plaisir et d'acharnement.

Haute-Saintonge  
Les textes doivent nous parvenir avant le mardi 17 heures pour insertion dans la semaine.

Publication le 27/01/2012



**INFIRMIERE**

Marilyne VIEUILLE  
44 Chemin des Chagnauds  
05 46 93 07 74

**L'AS DU CARREAU**  
Artisan Carreleur

Neuf et rénovation carrelage sol  
et murs. Faïence, mosaïque,  
petite maçonnerie  
05 46 92 32 44  
06 14 15 62 34

**MACONNERIE - RENOVATION**

Yvon PEROCHAIN  
16 Chem de la Mare de l'Abbaye  
05 46 93 13 10  
06 68 29 77 14

**MASSEUR KINESITHEPEUTE**

Stéphane PROUTEAU  
286 Route du Val de Charente  
(avec espace balnéothérapie)  
05 46 90 73 89

**MENAUD Christian**

Toutes transactions  
immobilières  
05 46 97 75 24  
05 46 93 55 25  
06 75 75 72 56

**MEUBLES ANCIENS**

M. COUTIN Laurent  
Achat et Vente Meubles anciens  
(Buffets, bonnetières...)  
11 Chemin des Chagnauds  
06 72 96 23 67

**MISTER PILES.fr**  
Distributeur Spécialisé

EURL Jean BARBOT  
06 19 28 64 16  
Fax 05 46 93 21 72  
misterpiles@orange.fr

**M.O JARDIN**

Tontes, tailles, plantations,  
débroussaillages, désherbages  
06 72 94 49 94

**MULTI - SERVICES**

François TEXIER  
Aménagement, rénovation,  
réparation  
06 99 43 57 16

**M.S.M**  
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien Int/Ext, petite  
maçonnerie, carrelage,  
peinture, placo, nettoyage  
toitures, façades, jardins...  
05 46 97 88 15 ou 06 63 45 50 74

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**  
COUVERTURE - ZINGUERIE

Frédéric GELICUS  
ARTISAN-DEPANNEUR  
Les Mailleaux  
05 46 74 50 65

**PONEY CLUB**  
"Le Fer à Cheval"

Cours, stages, promenades  
8 chemin des Motillons  
05 46 93 44 37  
06 09 39 58 65

**SCIERIE BRUNETEAU**

Vente de bois de charpente  
Sciage à l'heure  
150 Route de Beauchail  
06 63 27 99 22  
05 46 93 43 98

**TERRASSEMENT**  
ASSAINISSEMENT - DEMOLITION

L.T.C.M  
Traitement de tous travaux  
Aménagement de terrain  
84 Chemin de la Rétorie  
06 23 26 02 15

**VIVAL**  
Alimentation Tabac Presse...

Sophie et Frédo COURBARON  
Ouvert 7h30/14h00 et  
15h30/19h30 sauf mercredi  
Dimanche et jours fériés  
8h/12h30  
05 46 92 56 16

**Eric MARTINET**  
Remise en forme  
et préparation physique

Reçoit uniquement  
sur rendez-vous  
05 46 97 20 33  
06 60 44 17 17  
www.ericmartinet.fr

Emplacement publicitaire  
A réserver

Emplacement publicitaire  
A réserver

